

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage de substitution aux forages SPR et SPS, captant la nappe de l'Yprésien (Sables de Cuise) sur la commune de Chelles (77).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale  Source CHANTEREINE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale  Samuel VAUTHRIN (Président)

RCS / SIRET  3 8 0 2 9 2 2 3 5 0 0 0 3 9  Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols.	a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m.
17. Dispositifs de captages des eaux souterraines	b) Le volume annuel prélevé est supérieur à 200 000 m <sup>3</sup> . Volume de prélèvement déjà autorisé par arrêté préfectoral n°09 DAIDD 1IC 284 du 10/11/2009 (815000 m <sup>3</sup> /a)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet vise à capter par forage la nappe de l'Yprésien (Sables de Cuise) à une profondeur comprise entre -60m et -86m. Si le forage donne satisfaction, il sera demandé une modification ICPE de l'arrêté préfectoral en vigueur n°09 DAIDD 1IC 284 du 10 novembre 2009 (modification de l'article 4.1.1).

L'activité de prélèvement d'eau sur le site est classé à autorisation sous la rubrique IOTA 1.1.2.0 (prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage dans un système aquifère, le volume prélevé étant supérieur à 200 000 m<sup>3</sup> / an)

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce projet à pour objectif global le remplacement des ouvrages vieillissants SPR et SPS exploités en eau de source Chantereine, par ce nouveau forage.

De ce fait, nous procéderons au remplacement d'ouvrages vieillissants nécessitant des coûts d'entretien de dé-colmatage réguliers et diminuerons également nos coûts de fonctionnement ainsi que l'amélioration de notre ration prélèvement/embouteillage par l'exploitation d'un ouvrage unique pour cette ressource.

Le nouvel ouvrage serait positionné en extérieur des bâtiments de production et sur la propriété foncière de la SAS Chantereine, ce qui nous affranchirait du positionnement actuel des ouvrages SPS ( Situé au coeur des bâtiments de production et accessible uniquement par des moyens légers) et SPR (Situé dans l'enceinte des établissements ROUQUETTE à proximité immédiate de leurs bureaux).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

L'ouvrage sera réalisé par forage à la méthode rotary et traversera les marnes et calcaires du Lutécien jusqu'à la cote de -60m. Cette phase sera tubée en acier inoxydable et une cimentation sous pression sera réalisée pour mise en place d'un coulis de ciment à l'extrados du tube.

La seconde phase consistera au forage et au captage de la nappe des sables de l'Yprésien à l'aide d'un tube crépine positionné entre -60m et -86m. L'extrados entre la crépine et les sables sera comblé par un massif de gravier siliceux filtrant.

(Voir coupe technique en annexe).

En phase terminal, un test de pompage sera réalisé pour déterminé les caractéristiques hydrodynamique de l'ouvrage.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'exploitation de nouvel ouvrage viendrait en substitution de l'autorisation de prélèvement des ouvrages SPS et SPR, soit 100m<sup>3</sup>/h - 2 400m<sup>3</sup>/j - 815 000m<sup>3</sup>/an.

Il n'est pas envisagé dans ce projet de demander un prélèvement supplémentaire sur la nappe des sables de l'yprésien.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet sera soumis à déclaration au titre de la "Loi sur l'Eau".

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réalisation d'une tête de forage en diamètre 610mm, tubé diamètre 473mm et cimentée à -12m.	
Réalisation d'une chambre de pompage en diamètre 445mm, tubée inox diamètre 355.6mm et cimenté à -60m.	
Forage de l'aquifère en diamètre 311mm, tubé crépine fil enroulé diamètre 219mm de -60m à -86m.	
Emprise au sol durant les travaux : 150m <sup>2</sup>	
Emprise au sol en exploitation : 6m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

SAS Source CHANTEREINE  
64 Avenue du Gendarme Castermant  
77 500 CHELLES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 6' 60" 13 Lat. 48° 87' 84" 11

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bois de Vaires-sur-Marne (FR1100819). Distance 1 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement sur la nappe de l'Yprésien (Sables de Cuise).  En phase travaux, un prélèvement de l'ordre de 5000 m3 sera réalisé durant les tests de pompage.  En phase exploitation, le prélèvement sur le nouvel ouvrage viendra en substitution du prélèvement accordé par arrêté préfectoral sur le forages SPS et SPR. Aucun prélèvement supplémentaire sera demandé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 12 m3 de cuttings issus du forage qui seront évacués du site et mis en décharge agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Risque de contamination de la nappe du Lutécien et de l'Yprésien durant les travaux de forage. Plan d'action: Respect des règles d'hygiène et de sécurité. Travail dans les règles de l'art. Habilitation de la société de forage retenue.  La validation sanitaire et le suivi sera fixé par l'ARS une fois le dossier de demande d'exploitation déposé, si l'ouvrage donne satisfaction en qualité et quantité d'eau
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eau propre durant le test de pompage.</p> <p>Point de rejet : Réseau pluvial</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Respect de l'arrêté de prescriptions générales (S'il est établi).  
 Respect des normes d'hygiène et de sécurité.  
 Entreprise de forage certifiée AFNOR.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De notre point de vue, notre projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Le point de forage sera implanté dans l'enceinte de l'usine d'embouteillage sur une partie actuellement réservée au stockage de nos produits finis.
- In fine, le prélèvement d'eau issu de ce forage viendra en substitution du prélèvement déjà accordé par arrêté préfectoral sur les ouvrages SPS et SPR.
- Aucun prélèvement supplémentaire sur la nappe de l'Yprésien (Sables de Cuise) ne sera sollicité de notre part.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Description CERFA n° 14734 Annexe 2 : Plan de localisation au 1/25 000ème. Annexe 3 : Planche photos de la zone d'implantation du projet. Annexe 4 : Coupe technique et géologique prévisionnelle. Annexe 5 : Implantation du point de forage SPV sur photo aérienne au 1/5 000ème. Annexe 6 : Mémoire technique forage SPV (Ste SADE).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CHELLES

le, 01/04/2021

Signature



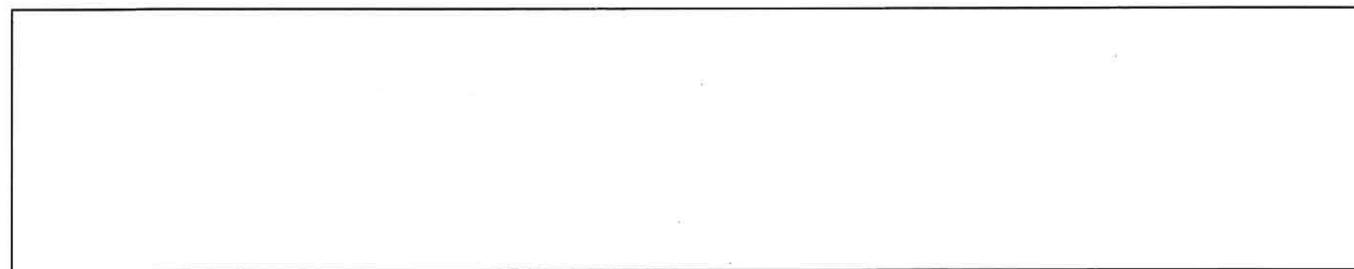
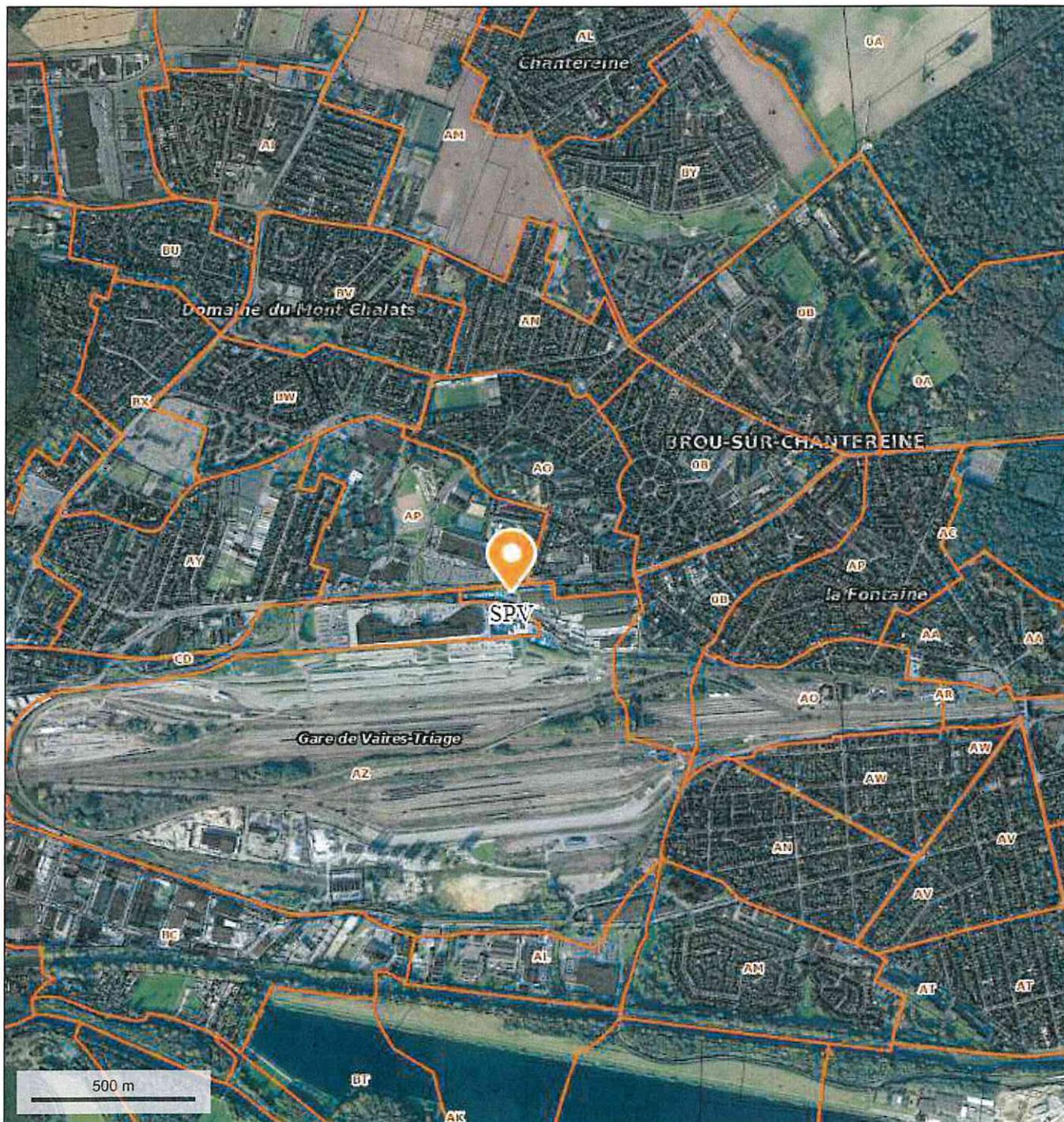
*Annexe 1 :*

*Cerfa 14734*

*Annexe 2 :*

*Plan au 1/25 000ème*

# Annexe 2 Plan au 1/25 000ème



*Annexe 3 :*

*Photos environnement*



**Photo paysage lointain**



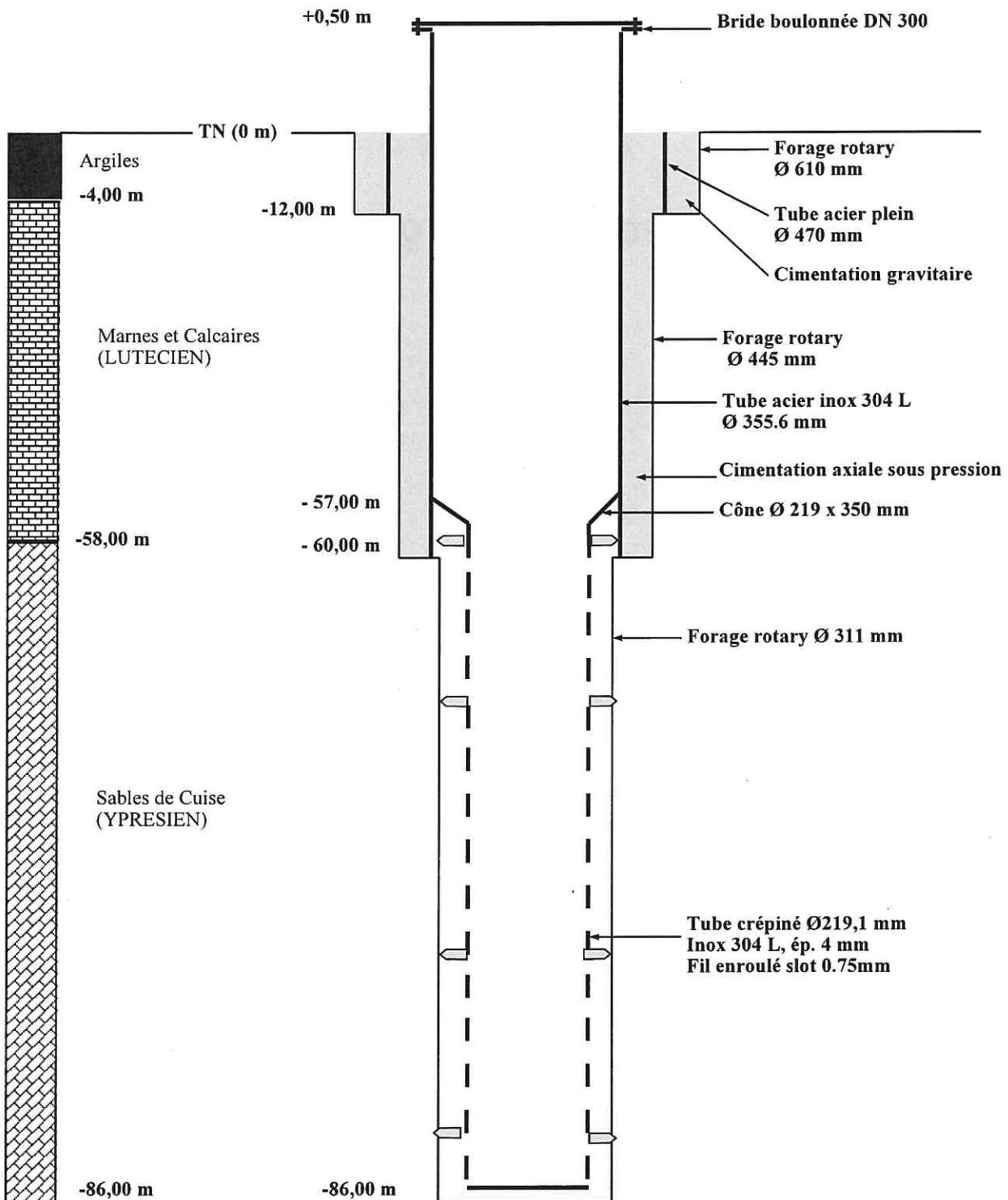
**Photo paysage rapproché**

## Annexe 4 :

*Coupe technique et géologique*

# COMMUNE DE CHELLES (77)

## Coupe prévisionnelle du forage SPV Profondeur 86,00 m

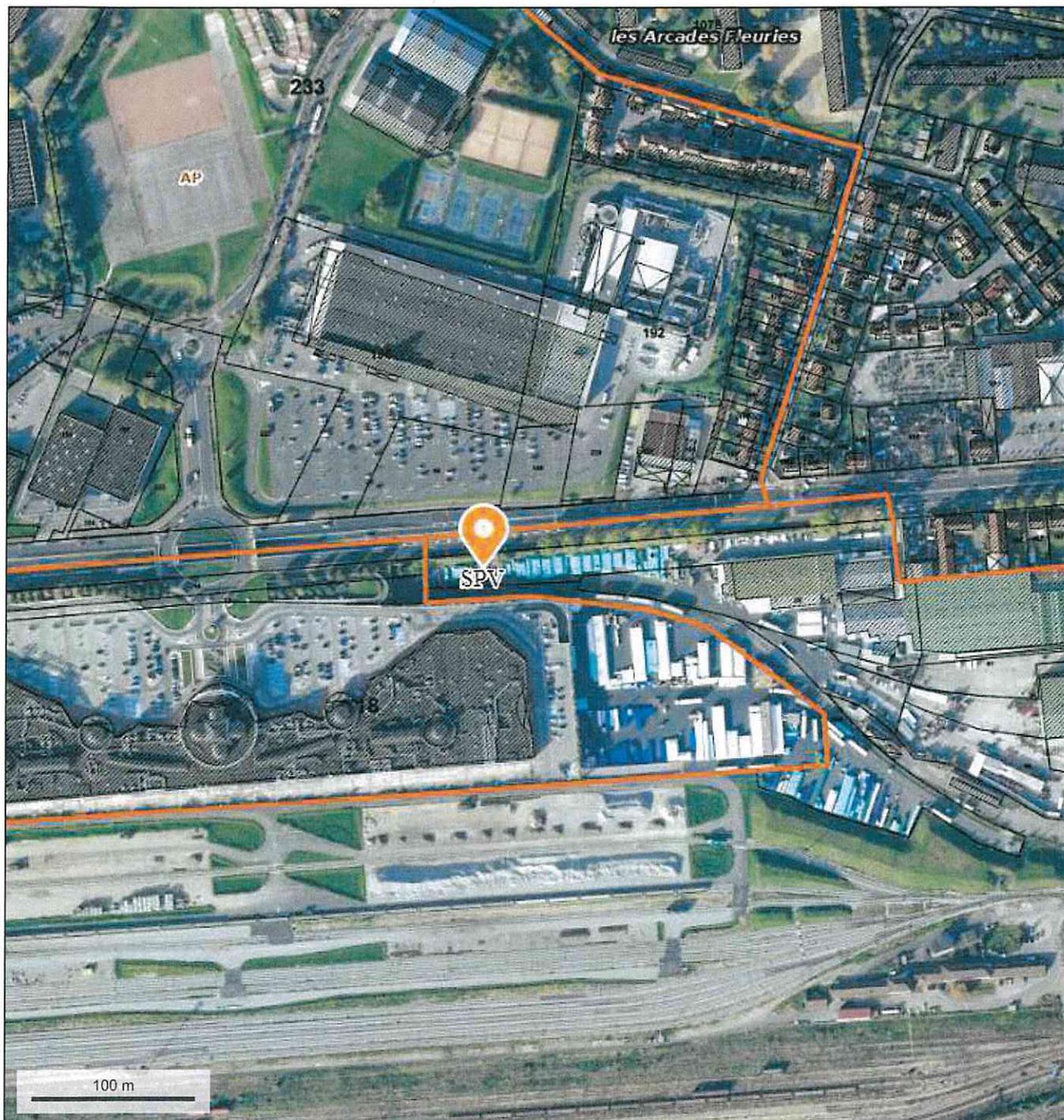


Annexe 4 : Coupe technique et géologique du forage SPV

*Annexe 5 :*

*Vue aérienne au 1/5 000ème*

# Annexe 5 : Vue au 1/5000ème



*Annexe 6 :*

*Mémoire technique forage (Ste SADE)*

# sade



## Mémoire Technique

**FORAGE SPV**

**USINE CRISTALINE - CHELLES (77)**

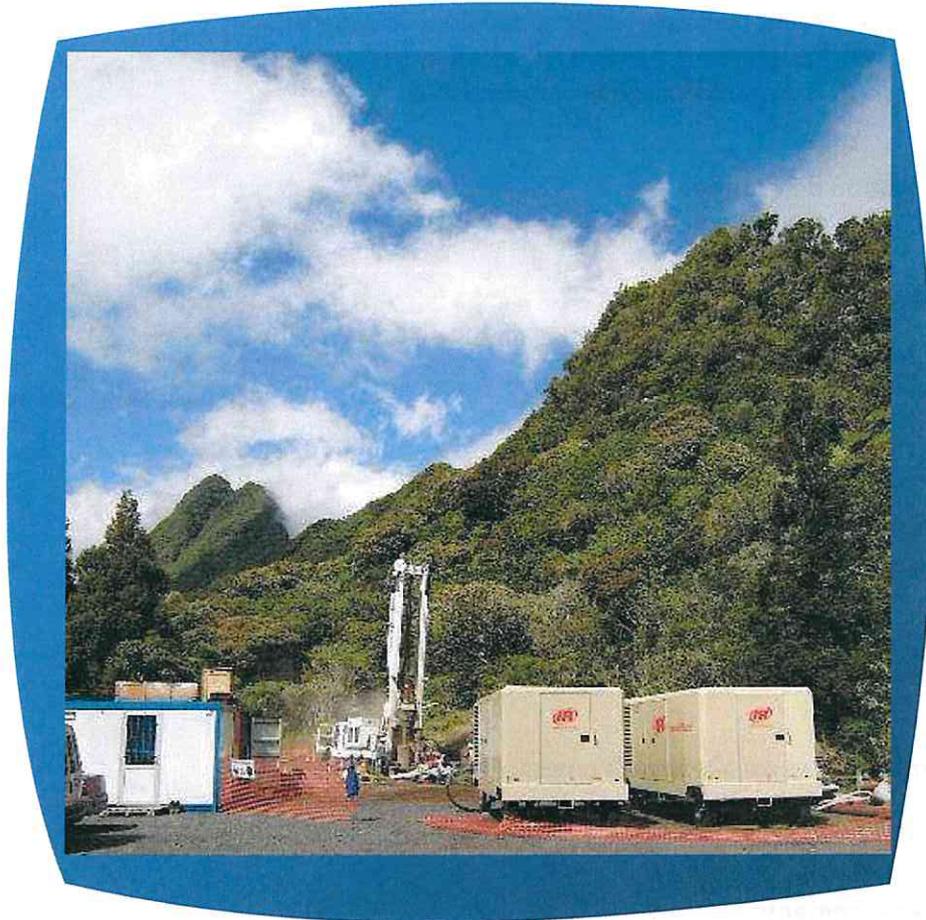
REALISATION DU  
FORAGE D'EXPLOITATION SPV

Indice	Date	Rédaction	Approbation / Signature	
Indice A CHELLES	10/12/2020	SEBASTIEN VAUTHRIN	Etienne GATELIER	

# SOMMAIRE

➤ Vos attentes	3
• Présentation du projet	4
• Contenu du dossier de consultation	4
• Documents techniques de référence du chantier	5
• Hypothèses et limites de prestations	5
• Points particuliers et de technicités particulières	6
• Orientation générale du mémoire	6
• Présentation des éléments demandés	6
➤ Préparation de chantier	7
• Préparation des travaux	8
➤ Mémoire Technique	9
• Préparation et installation du chantier	10
• Plateformes et accès	10
• Transformation des forages	Erreur ! Signet non défini.
• Dossier de récolement	12
• Planning prévisionnel	12
➤ Moyens humains et matériels	13
• Moyens humains	14
• Moyens matériels	15
• Moyens d'information sur le chantier	16
➤ Fournisseurs et sous-traitants envisagés	17
• Les fournisseurs et fournitures envisagées (liste non exhaustive)	18
• Sous-traitants envisagés (liste non exhaustive)	19
➤ Nos engagements	20
• Les hommes au cœur de l'action	21
• La prévention et la sécurité sur chantier	22
• Les Eco-travaux	23
• La réduction des nuisances	23
• Le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets	23
• Suivi du plan de contrôle du chantier	24
• Traitement des non conformités	25
➤ Conclusion	26

# sade



## Vos attentes



## ➤ **Présentation du projet**

Les travaux envisagés consistent à réaliser un forage d'exploitation de 86 m, nommé SPV. Une fois équipé, le forage sera nettoyé, développé et des tests de pompage permettront d'évaluer son potentiel. L'objectif est d'atteindre 100 m<sup>3</sup>/h exploitable.

Le Service des Forages d'Eau de la SADE a, à ce jour, toujours mené à terme les chantiers qui lui ont été confiés. Forte de son expérience acquise depuis de nombreuses années, elle peut offrir de multiples options dans les domaines du forage, du développement, ainsi que du pompage.

## ➤ **Contenu du dossier de consultation**

### ➤ Pièces de références

- Cahier des Clauses Techniques Particulières

### ➤ Rappel du cadre administratif

L'étude a été réalisée en tenant compte de tous les objectifs définis au dossier de consultation, dans le respect des pièces écrites, selon:

- Le marché est à prix unitaires
- Le délai d'exécution n'est pas fixé. La date de démarrage n'est pas fixée

## ➤ Documents techniques de référence du chantier

La liste suivante des documents est une des bases techniques et législatives qui régissent notre exécution de travaux.

<b>Références en termes de sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fiches prévention OPPBTP <a href="#">Fiches Prévention</a></li><li>• Articles R 4534-1 et suivants du Chapitre IV, Titre III, Livre V du Code du Travail</li><li>• <a href="#">Note de service SADE n°1730 d'octobre 2008 - Organisation de la prévention des risques, de la sécurité et de la protection de la santé à la SADE</a></li></ul>
<b>Références en termes de guide</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CODE MINIER</li><li>• LOI SUR L'EAU du 11 Septembre 2003</li><li>• NORMES AFNOR :<ul style="list-style-type: none"><li>○ XP 999-10 : Forages</li><li>○ XP 990-25 : pompages</li></ul></li></ul>
<b>Références en terme administratif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">C.C.A.G.</a><ul style="list-style-type: none"><li>○ Marchés publics de travaux - CCAG applicables aux marchés publics - travaux - Textes en vigueur au 08/09/2009</li></ul></li><li>• <a href="#">Les textes législatifs et réglementaires</a><ul style="list-style-type: none"><li>○ AEP - C.C.T.G. : Fascicule 76 : Travaux de forage pour la recherche et l'exploitation d'eau</li></ul></li></ul>

## ➤ Hypothèses et limites de prestations

### ➤ Techniques

- Rencontre d'éléments étrangers à la nature du sous-sol : bois, métal, engins de guerre (obus, munitions, ...).
- Les nappes traversées ne sont pas réputées être artésiennes
- La présente offre a été établie sans réalisation d'un travail en co-activité avec une ou d'autres entreprises.
- Le maître d'ouvrage a fait son affaire de la Déclaration de Projet de Travaux et de la réalisation d'investigations complémentaires concernant les réseaux des concessionnaires conformément aux articles L554-1 et R554-1 et suivants du Code de l'environnement. Les prix ont été établis en fonction des éléments transmis par le maître d'ouvrage, à savoir les Déclaration de Projet de Travaux (DT), les réponses des concessionnaires aux DT, le résultat des investigations complémentaires éventuellement réalisées au préalable.
- En l'absence de transmission de ces éléments dans le Dossier de Consultation et de dispositions techniques et financières dans les pièces du marché pour la réalisation de travaux à proximité de réseaux, la SADE a considéré que la présence éventuelle de réseaux ne pouvait pas remettre en cause le projet et ses conditions d'exécution.
- Si lors de l'exécution des travaux, cette hypothèse n'était pas respectée, la SADE adapterait alors son projet aux nouvelles contraintes et chiffrerait le surcoût des travaux en plus-value au marché.

### ➤ Financières

- Les prix ont été établis en fonction des éléments donnés au marché, ainsi qu'une évacuation et une mise en décharge de matériaux à une distance au maximum égale à 20 km.
- Si l'installation de chantier doit être imposée sur un terrain privé, aucune rémunération n'est prévue dans ce cas.

➤ Délai de garantie

- Sans objet

### ➤ Points particuliers et de technicités particulières

Les travaux de création d'un nouveau forage imposent le recours à différentes techniques spécifiques, toutes maîtrisées par le Service des Forages d'Eau de la SADE.

Elles peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- Creusement en MFT ou rotary eau, air
- Circulation des fluides en direct ou en inverse

A ce propos le SFE de la SADE est certifiée

- ✓ ISO 9001 version 2008
- ✓ ISO 14001 version 2004
- ✓ Le SFE adhère à la **Charte de Qualité des Puits et Forages d'Eau**
- ✓ Le SFE est membre du **SFEG** (Syndicat des Foreurs d'Eau et de la Géothermie)

Les solutions que nous proposons sont les suivantes :

- Travailler en postes longs, afin de réduire au maximum le temps de réalisation et de nuisance auprès des riverains
- Limiter nos emprises de chantier en maintenant tous les flux imposés au marché.

### ➤ Orientation générale du mémoire

Ce présent mémoire technique s'attachera à présenter :

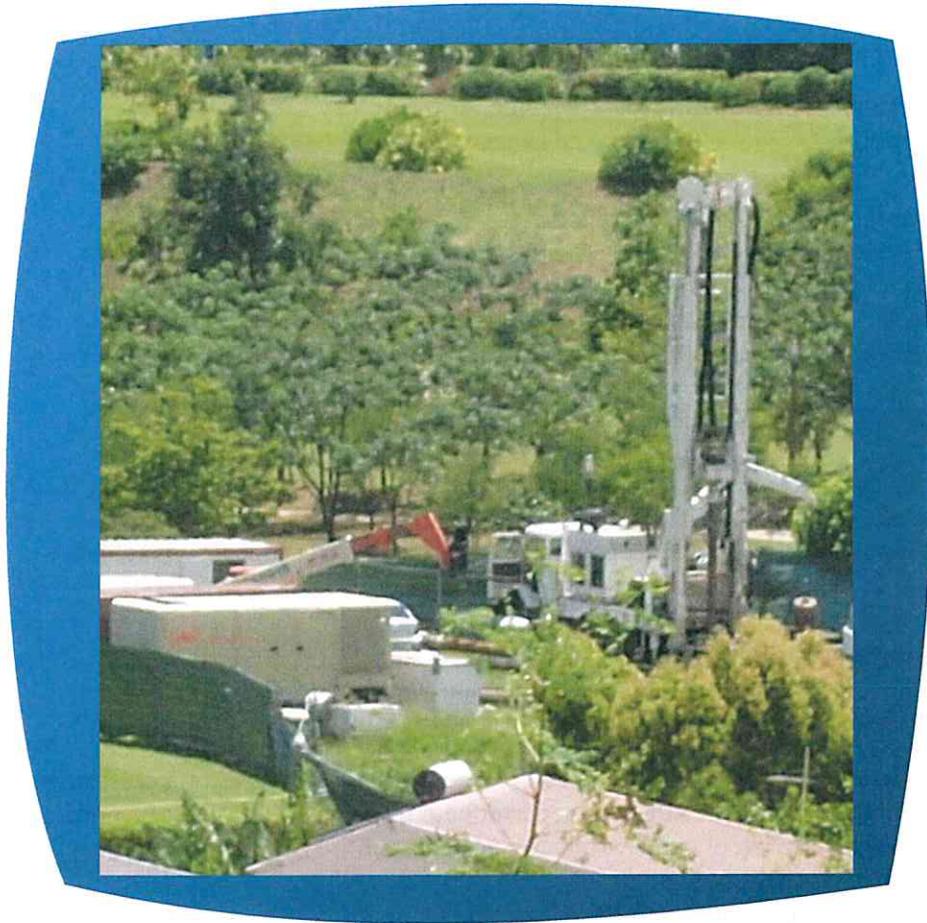
- Les dispositions que la SADE propose de mettre en œuvre pour exécuter ce marché,
- Les compétences que la SADE peut apporter pour pallier aux contraintes techniques,
- Les moyens matériels et humains affectés à l'opération,
- Les démarches HQE,.....,
- L'organisation du chantier (méthode, fournitures,..),
- Le planning et les moyens du respect des délais
- Les modes opératoires nécessaires

### ➤ Présentation des éléments demandés

- Les moyens humains dédiés
- La méthodologie de réalisation en page
- Le planning d'exécution
- Le matériel et produits utilisés
- La notice sur la sécurité et l'hygiène

**La société SADE, de par son expérience du forage d'eau, dispose de collaborateurs maîtrisant l'ensemble de ces techniques.**

# sade



## Préparation de chantier



## ➤ Préparation des travaux

La préparation du chantier est une étape fondamentale permettant de définir les dispositions et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien les travaux.

Pour accomplir les différentes tâches liées à l'organisation d'un chantier, l'entreprise SADE s'engage à mettre à disposition du conducteur de travaux tous les moyens humains et matériels nécessaires, car une bonne préparation est un gage de qualité.

La SADE pourra démarrer le chantier lorsque :

- Le Maître d'Ouvrage et son Maître d'Œuvre lui auront fourni :
  - la notification du marché,
  - l'ensemble des Déclarations de Projet de Travaux, des réponses obtenues aux DT par les concessionnaires de réseaux, des résultats d'investigations complémentaires obligatoires préalablement aux travaux,
  - l'ordre de service de démarrage,
  - les autorisations de voirie et de passage sur domaines public et privé.
- L'ensemble des concessionnaires aura répondu aux D.I.C.T. afin de permettre le repérage des réseaux souterrains.
- Le Maître d'Œuvre aura visé son programme d'exécution des travaux, étant entendu qu'il doit contenir :
  - le calendrier d'exécution des travaux,
  - le projet d'installation de chantier,
  - les méthodologies de réalisation (au fur et à mesure de l'avancement),
  - la liste des fournitures mises en œuvre (au fur et à mesure de l'avancement).

# sade



## Mémoire Technique



## ➤ Préparation et installation du chantier

- Préparation et amenée du matériel nécessaire à la réalisation du chantier.
- Mise en place des installations de chantier comprenant un bungalow à l'usage de vestiaire et de bureau, un container atelier avec outillage, un fourgon, un téléphone de chantier, une cuve à carburant double parois et un WC chimique.
- Alimentation en eau du chantier à partir du réseau d'eau du client.
- Mise en place d'une conduite de refoulement provisoire jusqu'au point de rejet (prévisionnel 100 m).
- En fin de travaux, nettoyage des sites.

## ➤ Plateforme et accès

- L'accès aux chantiers se fera par l'usine Cristaline de Chelles.
- Cloturation de la plateforme par des barrières anti-foule de type Héras ; Les différents éléments de clôture seront maintenus entre eux par des colliers aciers boulonnés
- Signalisation du chantier par des panneaux (chantier interdit au public, port des EPI, ...)

## ➤ Réalisation du forage SPV

**FORAGE** au ROTARY  $\varnothing$  24" (610 mm) de 0 à -12,00m

**FORAGE** au ROTARY  $\varnothing$  17" 1/2 (445 mm) de -12,00m à -60,00m

**FORAGE** au ROTARY  $\varnothing$  12" 1/4 (311 mm) de -60,00m à -86,00m

- Prise d'échantillons tous les mètres.
- Tous les éléments entrants dans le forage seront désinfectés par trempage dans un bac contenant une solution de P3-Oxonia active ou de DIVOSAN.



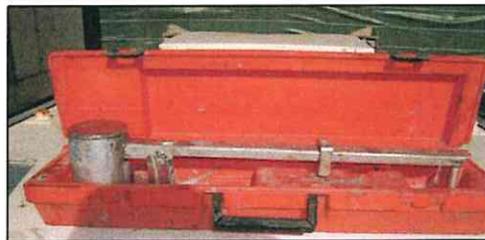
- Mise en place de l'équipement acier :
  - 0 à -12m : tube plein DN 473 mm, épaisseur 6.3mm.
- Mise en place de l'équipement inox 304L :
  - +0.50 à -60m : tube plein, DN 355.6 mm, épaisseur 6.3mm.
  - -57 à -60 m : tube plein DN 219.1mm, épaisseur 4mm.
  - -60 à -86 m : crépine à fil enroulé, slot 0.75 mm, et bouchon de fond soudé usine
  - La colonne sera livrée en éléments de 6m unitaire et assemblés par soudure TIG avec inertage gaz neutre

- Cimentations annulaires sous pression par inner string au travers d'une canne d'injection connectée en fond d'ouvrage sur sabots de cimentation.
- Les cimentations seront poursuivies jusqu'à apparition du coulis pur en surface. Le coulis sera dosé à 1.200 kg de ciment par mètre cube,  $d = 1.8$ .

Le ciment sera de type CEM III PMES (prise mer, eaux séléniteuses), fabriqué en centrale et livré en camion toupie. Il sera déversé dans la pompe de cimentation, d'où il sera poussé dans l'annulaire.

Prise d'éprouvettes pendant l'injection.

- Attente séchage 48 heures
- Complément de cimentation depuis le sol, si nécessaire.



- Gravillonnage en circulation inverse, avec du gravier siliceux, roulé, calibré de marque Sibelco, BB 2/4, livré en sac de 25kg. Le gravier sera désinfecté par trempage des sacs, puis injecté avec de l'eau au travers d'un train de sonde. Simultanément, l'eau à l'intérieur des crépines sera aspirée par un air-lift. Le gravier prendra ainsi sa place, sans grano-classement ni risques de pont dans l'annulaire.

#### Réalisation des développements et des pompages d'essai

- Nettoyage du forage à l'air-lift jusqu'à eau claire. La colonne sera constituée d'un tube d'exhaure de 3" et d'une ligne d'air de 1". Le pied de l'émulseur sera muni d'une brosse nylon à poils souples afin de nettoyer les crépines. L'air sera généré par un compresseur de 10.000 l et 12 bars.
- La qualité de l'eau sera contrôlée par prélèvement dans un cône IMHOFF.
- Les mesures débit / rabattement seront suivies manuellement pendant cette phase, par remplissage d'un bac de 0.5 m<sup>3</sup> au minimum, muni d'une vanne et d'un déversoir pour les jaugeages.
- Mise en place de la pompe d'essai de marque CAPRARI capable de débiter 100 m<sup>3</sup>/h à 60 m de HMT, munie d'un clapet anti-retour, d'un débitmètre, d'une vanne à clapet, d'un coude avec robinet de prélèvement, des cannes de mesures de niveau, **100 ml de refoulement provisoire souple ø 150 mm**
- La colonne d'exhaure sera constituée de tubes 4 pouces en inox à raccords ZSM.
- La pompe sera alimentée à partir d'un groupe électrogène 100 KVA insonorisé :
  - Nettoyage avec augmentation progressive du débit jusqu'à obtention d'une eau claire.
  - Développement pendant 8 heures, par surpompage, pompage saccadé ou marche/arrêt.
  - Pompage par paliers : 5 paliers de 1 heure avec remontées intermédiaires de même durée.
  - Pompage continu de 72h :
- \* Pendant cet essai, les paramètres suivants seront mesurés : **Température, Conductivité, et Couleur** (observation visuelle), mais aussi **Teneur en MES** par cône IMHOFF.
- Nous installerons un système de mesure automatique de débit de marque KIMO et de niveau Diver de marque SCHLUMBERGER sur le forage en cours en plus du suivi manuel, assuré par nos employés. Ces sondes sont équipées d'une correction barométrique.
- Suivi de la remontée pendant 24h
- Inspection vidéo du forage par caméra couleur à tête orientable.
- Diagraphies CBL/VDL du niveau statique, jusqu'à 60m
- Mise en place d'une tête étanche : bride soudée sur le tube inox de tête DN300 et plaque pleine boulonnée/ cadénassée.
- Repli du matériel.
- Nettoyage du chantier
- Remise des documents.

## ➤ Dossier de récolement

- En fin de chantier sera établi un rapport de fin travaux comprenant :
  - Un cahier de chantier rempli quotidiennement, où sont indiquées les profondeurs atteintes, les diamètres de creusement, les matériaux mis en œuvre, les niveaux d'eau, les pertes ou venues d'eau, les aléas,....
  - Documents de fin de chantier :
    - ✓ La coupe géologique et technique du forage (Gesfor)
    - ✓ Les rapports journaliers de travaux (.PDF)
    - ✓ L'inspection vidéo (.AVI)
    - ✓ Les diagraphies (.PDF)
    - ✓ Les données manuelles de suivi de développement et de pompage (.PDF)
    - ✓ Les fichiers de pompage au format Excel (.PDF)
    - ✓ L'interprétation des pompages (.PDF)
    - ✓ Les bons de livraison et certificats des matériaux mis en œuvre (.PDF)
    - ✓ Les bordereaux d'évacuation des déchets et déblais (.PDF)
    - ✓ Le planning des travaux (. XLS)
    - ✓ Les difficultés rencontrées (.PDF)
    - ✓ Les photos de chantiers (.JPEG)

, sera remis au Maître d'Œuvre en **3** exemplaires papier et **1** numérique (DVD ou clé USB)

## ➤ Planning prévisionnel

La SADE se propose (hors intempéries), de réaliser la totalité les travaux dans un délai de 6 semaines (hors préparation et repli), en travaillant 1 poste de 8 à 10 heures par jour.

# sade



## Moyens humains et matériels



## ➤ Moyens humains

### Moyens SADE

#### Postes nécessaires

- ✓ 1 conducteur de travaux à temps partiel
- ✓ 1 chef de chantier à temps complet
- ✓ 1 à 2 compagnons

Le rôle de l'encadrement de chantier est précisé ci-dessous :

- Le Conducteur de Travaux

Notre collaborateur est équipé d'un véhicule de société avec téléphone mobile. Il est le représentant de notre société ou du groupement d'entreprises auprès du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Œuvre, et du Mandataire. Il assure :

- ✓ La coordination des moyens en personnel et matériel.
- ✓ La gestion des approvisionnements du chantier (choix, négociations, livraison sur site).
- ✓ L'animation des réunions avec le Maître d'Ouvrage, le Maître d'Œuvre et le Mandataire.
- ✓ Le suivi financier de l'opération (déboursés, facturation).
- ✓ Le respect des règles techniques (DTU, fascicule CCTP) et de la qualité (instruction de mise en œuvre).
- ✓ L'application des consignes en matière d'hygiène et de sécurité sur le chantier.

- Le Chef de Chantier

Notre collaborateur est équipé d'un véhicule utilitaire avec téléphone mobile et est présent en permanence sur le chantier. Il est le « patron » du chantier sur le chantier. Il assure :

- ✓ L'organisation des moyens au jour le jour et le commandement des hommes dans le respect d'une cadence de travail.
- ✓ Il dirige les opérations de forage : il est aux commandes de la foreuse, selon les cas, il peut réaliser les soudures.
- ✓ Le contrôle quotidien du travail effectué par son équipe (pointage, cadence).
- ✓ Le contrôle des procédures et des instructions de mise en œuvre (respect de la qualité).
- ✓ Le contrôle interne (planimétrie, altimétrie, réception des fournitures, essai de compactage).
- ✓ Le reporting quotidien auprès du Conducteur de Travaux.
- ✓ Le commercial de proximité avec les riverains (information).
- ✓ La représentation de sa société auprès du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Œuvre et du Mandataire.

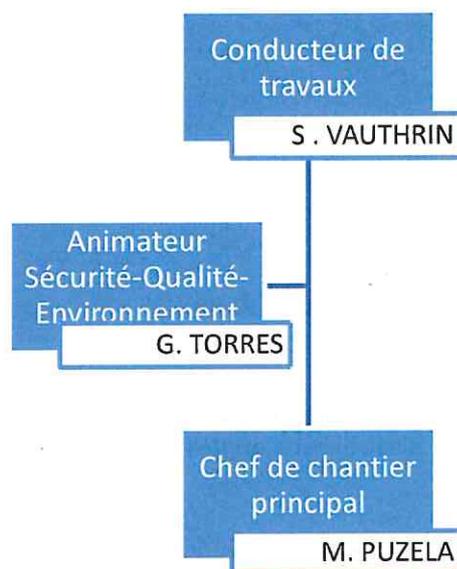
#### Intervenants envisagés - Equipes prévues

- ✓ Atelier de forage : Xavier PUZELA, Chef de chantier ou Stéphane LABASLE, Chef de chantier
- ✓ Pompage et développement : Christophe AURY Chef de chantier

Ces équipes sont affectées à ce projet, sous réserve d'obtention du marché et de respect de la date prévisionnelle de commencement des travaux.

Si ces équipes n'étaient pas disponibles, une organisation similaire serait proposée.

## Organigramme prévisionnel du chantier



## Habilitations du personnel

Notre personnel d'exécution possède les habilitations obligatoires et les autorisations nécessaires à la bonne réalisation du travail en sécurité.

Dans le cadre de ce chantier **et selon les besoins spécifiques**, la SADE met à disposition du personnel étant habilité ou qualifié et autorisé sur :

- Conduite d'engins R372 catégorie 1
- CACES engins de chantier à conducteur porté R372m catégorie 1 (mini pelle < 6 t)
- CACES engins de chantier à conducteur porté R372m catégorie 9 (Chariot élévateur de chantier)
- CACES engins de chantier à conducteur porté R372m catégorie 10 (Hors production, réparation, chargement porte char)
- CACES grues mobiles R383m catégorie 1B (grue télescopique sur porteur)
- CACES grues mobiles R383m catégorie 2A (grue à treillis sur chenille)
- CACES grues mobiles R383m catégorie 2B (grue télescopique sur chenille)
- CACES Chariots élévateurs de dépôt R389 catégorie 1 (transpalette avec levée < 1 m)
- CACES grues auxiliaires de camion R390
- Secouriste SST

## ➤ Moyens matériels

La SADE dispose d'un parc matériel important et peut, en toute autonomie, gérer ce chantier avec ses propres engins.

Tous ses engins sont de bonne tenue et sont vérifiés régulièrement par le chef de parc régional.

Un budget significatif est consacré au renouvellement du parc de machines (foreuses, compresseurs, pompes à boues, pompes immergées, groupes électrogènes, camions, véhicules de transports...), permettant à la SADE de disposer d'un parc matériel jeune limitant le risque de casse, de fuites accidentelles...

Pour ce chantier, la SADE mettra à disposition le matériel suivant selon les différentes opérations et phases prévues de travaux.

#### Pour le forage

- Foreuse FRASTE 400 ou BF 800
- Dessableur SOTRES
- Compresseur ATLAS COPCO XAS 186
- Pompes de cimentation LANCY PR9
- Groupes électrogènes ATLAS COPCO 110 KVA

#### Pour le pompage

- Pompes immergées CAPRARI E6P55/10A
- Colonne d'exhaure en inox 304L à raccords ZSM
- Refoulement souple DN100
- Débitmètre Khrono
- Sondes de niveau Diver de Schlumberger

#### Vestiaire/Réfectoire

- 1 Container 9 m<sup>3</sup> pour outillage,
- 1 Bungalow de chantier,
- WC chimique

#### Sécurité et signalisation

- Signalisation traditionnelle pour les abords de chantiers (chantier interdit au public, port du casque obligatoire, port des EPI,....
- Clôture par barrières anti-foule type Heras, autour de la zone de travail et de stockage, fermé le soir et le week-end
- Tôle de route

Vous trouverez en annexe, l'inventaire du parc matériel du Service des Forages d'Eau de la SADE.

### ➤ Moyens d'information sur le chantier

#### ➤ Les moyens visuels sur chantier

L'entreprise SADE dispose de moyens d'information personnalisés, permettant d'identifier les travaux sur le site.

Son affichage permet également de guider les piétons vers des zones non concernées par les travaux.

# sade



## Fournisseurs et sous-traitants envisagés



### ➤ Les fournisseurs et fournitures envisagées (liste non exhaustive)

Au niveau National, la SADE dispose d'un Comité de Pilotage SQE assurant une veille technologique sur l'évolution des normes et des exigences réglementaires, veillant au respect des dispositions du Manuel Intégré et des PSQE par des audits internes. Il recueille les remontées d'information et de non-conformités des différentes Directions Régionales en vue de lancement d'actions correctives et préventives au niveau national. Ce suivi concerne :

- la qualité des fournitures,
- les tenues des délais d'approvisionnement,
- le suivi des équipements.

Le choix final s'est naturellement porté sur des fournitures ou des sous-traitants locaux selon des critères environnementaux et de communication plus rationnelle.

Désignation	Fournisseurs
Tubes pleins inox 304L	AQSEPTENCE
Tubes crépinés INOX 304L	AQSEPTENCE
Gravier	SODIPRI/AQSEPTENCE

Vous trouverez en annexes, les fiches techniques des matériaux identifiés.

A ce stade, la liste pourra évoluer avec des fournisseurs équivalents (en accord avec le M.O) ou délai d'approvisionnement.

### ➤ Sous-traitants envisagés (liste non exhaustive)

Sous-traitant	Tâche

Pour chaque sous-traitant intervenant dans l'enceinte des travaux SADE, nous établirons un PPSPS.



## ➤ Les hommes au cœur de l'action

La SADE s'inscrit dans une logique de responsabilité environnementale, économique, commerciale, sociale et sociétale. Elle cultive un développement rentable et durable, respectueux de ses clients, de ses collaborateurs et de ses fournisseurs. Elle accorde une place essentielle à la prévention, à la sécurité et au bien-être au travail.

### Pour une réussite commune et partagée

Entreprise en mouvement, faite de femmes et d'hommes qui aiment leur métier, ont le sens du travail bien fait et croient dans leur avenir, la SADE tire son dynamisme du courage, de la détermination, de l'esprit solidaire et de la cohésion de ses équipes. L'esprit d'entreprise, l'initiative et l'innovation sont des valeurs encouragées.

La formation professionnelle participe à l'amélioration de la prévention comme de la qualité et constitue un atout déterminant dans la capacité de la SADE à développer ses compétences, à innover et à être performante.

La transmission des savoirs, la culture du bon geste, la recherche de l'innovation, l'exigence de la prévention, autant d'enjeux partagés pour faire de la SADE une entreprise socialement performante.

## ➤ La prévention et la sécurité sur chantier

Un défi fondamental concerne chacun de nous, chaque jour : celui de la sécurité au travail. Protéger l'intégrité physique de chacun doit être notre préoccupation quotidienne, où que nous soyons. La prévention et la sécurité sont l'affaire de chacun et de tous.

Le rôle et la responsabilité de chacun ont été définis à la SADE dans chacune des tâches de direction, de conception, de préparation et d'exécution des chantiers.

Au sein de chaque entité de la SADE, un collaborateur dédié à la prévention est en charge spécifiquement de l'animation et du contrôle de cette politique à travers la réalisation de visites de chantiers, de « causeries sécurité »... en liaison étroite avec les CHSCT

### ➤ Des formations adaptées

A l'appui de l'engagement fort de la société pour promouvoir la santé et la sécurité ainsi que l'amélioration des conditions de travail, un budget très important est alloué à la formation "Sécurité".

Les exigences et les attentes en matière de santé et de sécurité s'accompagnent d'une mise à disposition permanente de moyens matériels adaptés tant à la protection individuelle que collective.

Le « Zéro Accident » est le seul objectif : plusieurs entités de l'entreprise prouvant chaque jour, chaque mois et chaque année que c'est possible.

### ➤ Points particuliers mis en œuvre sur ce chantier

- L'utilisation de matériels modernes, conformes aux dernières réglementations, limitera au possible les nuisances, notamment sonores.
- Fermeture de l'aire de travail par un barriérage approprié

### ➤ La protection du personnel

Le personnel de la SADE est doté de tous les équipements de protection individuelle nécessaires, certifiés conformes, dont le port est obligatoire.

Au-delà des équipements habituels (casque de sécurité, protection antibruit, chaussure et botte de sécurité, gilet de signalisation auto-réfléchissant, lunette de sécurité, gant), les salariés peuvent également être dotés



de matériels spécifiques tels les détecteurs de gaz multifonctions, les appareils respiratoires isolants, les masques à gaz, les masques auto-sauveteurs, qui équipent les personnels lors des interventions de traitements chimiques des forages.

Le personnel intervenant dans ces conditions fait l'objet de contrôles médicaux adaptés et de formations spécifiques.

#### ➤ La prévention des risques liés aux réseaux des concessionnaires

- Exécution systématique et suivi des procédures de demande d'informations préalables auprès du Guichet Unique,
- Contrôle de la transmission par le maître d'ouvrage des Déclaration de projet de Travaux, des récépissés de DT et du résultat des investigations complémentaires,
- Gestion stricte des Déclarations d'Intention de Commencement des Travaux (DICT)

#### ➤ Les Eco-travaux

**Une attention toute particulière sera apportée en raison de la proximité des forages AEP exploités dans le champ captant.**

#### ➤ Le développement durable traduit en actes

Elle cherche en permanence, dans la préparation de ses interventions et dans leur réalisation, à limiter l'impact de ses chantiers. Les engins à moteur thermique seront posés sur bâche étanche.

Des absorbants à hydrocarbure, en sus seront à disposition en permanence sur site.

Pas de vidange d'engin sur site.

Carburants stockés dans cuves double parois.

#### ➤ La réduction des nuisances

Les différentes gênes aux riverains peuvent être définies comme suit :

- ✓ Nuisances sonores (rotation camions, engins de terrassement..),
- ✓ Nuisances visuelles (chantier sale, poussières...),
- ✓ Nuisance à la circulation.

Les horaires de chantier sont adaptés afin de respecter la réglementation en vigueur (code de l'environnement et de la santé publique). En effet durant la tranche de travail entre 7h et 22h (hors jours fériés et Dimanche)

Les horaires prévisionnels seront les suivants :

• Du lundi au jeudi	• 8h00 – 12h00	• 13h30 – 17h00
• Le vendredi	• 8h00 – 12h00	• 13h00 – 16h30

#### ➤ Le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets

#### ➤ Gestion des déchets

Un diagnostic déchets est élaboré en amont des travaux, comprenant l'identification des déchets produits sur le chantier, leurs filières d'élimination et les prestataires agréés.



## ➤ Conclusion

**L'offre de la SADE se distingue tout particulièrement par**

- **Sa connaissance précise des travaux demandés**

Ce projet nécessite la mise en œuvre de nombreuses techniques de travaux :

- Forage ROTARY pour le creusement
- Équipement acier et Inox
- Cimentation ascendante sous pression
- Gravel Pack
- Nettoyage air-lift
- Traitements mécaniques : développement à la pompe
- Pompage à un débit de 100 m<sup>3</sup>/h
- Désinfection du forage

Toutes maîtrisées par la SADE

- **Sa connaissance du contexte local**

Pour travailler régulièrement pour ce type de travaux dans les horizons géologiques calcaires, la SADE assure à la maîtrise d'ouvrage une connaissance précise des contraintes de forage

- **Son organisation Qualité Sécurité et Environnement**

## **La SADE est ISO 9001 et 14001**

**La SADE présente une performance de taux de fréquence d'accidents du travail 6 fois inférieure à la moyenne des entreprises de Travaux Publics en France.**



# sade



## Conclusion



- ✓ La fonction de l'exécutant
- ✓ La référence des documents de mise en œuvre, interne et externe, dans lequel figure les dispositions, les consignes devant être respectées pour bien exécuter la tâche. Ce document intègre les éventuelles mesures de sécurité
- La nature du contrôle associé à la tâche :
  - ✓ Autocontrôle de l'exécutant,
  - ✓ Contrôle interne par le Chef de chantier ou par le Conducteur de travaux,
  - ✓ Contrôle externe par une personne de l'entreprise externe au personnel du chantier,
  - ✓ Contrôle extérieur par un représentant du Maître d'Ouvrage
- La nature des documents d'enregistrement des différents contrôles.
- Les points clés et les points d'arrêt intervenant dans le processus d'exécution d'une intervention / Procédures appliquées aux fournisseurs.

### ➤ **Traitement des non conformités**

Une non-conformité constatée en autocontrôle est traitée directement sans ouvrir de fiche qualité.

Toute non-conformité dont le traitement nécessite l'avis du Conducteur de travaux ou celui d'un représentant du client doit faire l'objet d'une fiche qualité comportant le traitement.

### ➤ **Les actions correctives et préventives**

Elles sont traitées en réunions ayant pour objet :

- ✓ De passer en revue les fiches qualité et de détecter les non-conformités répétitives
- ✓ De décider la mise en place d'actions correctives afin d'éviter le renouvellement des non-conformités
- ✓ De suivre l'efficacité des dernières actions correctives
- ✓ D'étudier d'éventuelles actions préventives.

**Notre offre a du sens  
et porte des valeurs :  
une entreprise responsable,  
une entreprise engagée.**

**Notre expérience est notre référence.  
Notre sens de l'innovation  
est un gage d'avenir**



## ➤ Identification des déchets

- *Les déchets inertes*
  - ✓ Les gravats : béton durci
  - ✓ Les matériaux graveleux ne comportant pas de liant (les cuttings)
  - ✓ Les terres, matériaux de terrassement, pierres
- *Les déchets non dangereux*
  - ✓ Les emballages
  - ✓ Le plastique dont les morceaux de tuyaux et fourreaux
  - ✓ Le bois de palettisation non traité
  - ✓ Les métaux
- *Les déchets dangereux*
  - ✓ Les déchets d'amiante libre ou friable (tout déchet contenant de l'amiante s'effritant ou ayant perdu son intégrité, déchets de matériels et d'équipements, de flocage, ..)
  - ✓ Les sols pollués par des hydrocarbures
  - ✓ Les pots de peinture, les bombes aérosols, les piles et accumulateurs
  - ✓ Les bois traités

## ➤ Evacuation des déchets inertes : CUTTINGS ET BOUE

Les déchets liés à des matériaux inertes suivent une réglementation particulière :

- ✓ Les déchets sont conduits dans les Installations de Stockage des Déchets Inertes, ISDI.
- ✓ Pour les travaux en objet, l'installation retenue pour l'évacuation de ce type de déchets est :  
**Bennes de tri et/ou récupération**

## ➤ Evacuation des déchets non dangereux

Ces déchets sont envoyés :

- ✓ soit en centre de tri,
- ✓ soit en centre d'incinération,
- ✓ Pour les travaux en objet, le(s) centre(s) retenu(s) pour l'évacuation de ce type de déchets sont :  
**Bennes de tri et/ou récupération**

## ➤ Evacuation des déchets dangereux

- ✓ Ces déchets sont envoyés en centre de stockage de déchets (CSD) de classe 1, ou collectés par un éliminateur agréé.

## ➤ Traçabilité

- ✓ Pour les déchets inertes, un bon de décharge est rempli à la décharge et conservé dans le dossier travaux.
- ✓ Les déchets dangereux et ceux d'amiante-ciment sont accompagnés respectivement d'un « bordereau de suivi des déchets dangereux, BSDD » ou d'un « bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante, BSDA ».
- ✓ Pour les déchets non dangereux, les éléments de facturation et bons de décharge sont conservés dans le dossier « travaux » et permettent ainsi de tracer leur origine (adresse des travaux) et leur destination (facture et bon de décharge : centre de stockage).

## ➤ Suivi du plan de contrôle du chantier

Ce plan de contrôle suit le déroulement chronologique d'une intervention.

Pour chaque tâche sont indiqués :

